



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2019
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante et unième session

3-6 mars 2020

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information

Statistiques économiques à court terme

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Soumis en application de la décision 2019/210 du Conseil économique et social et conformément à la pratique établie, le présent rapport donne un aperçu des progrès accomplis et des activités en cours ou à venir, qui accompagnent la mise en œuvre d'un programme de statistiques économique à court terme. La Commission de statistique est invitée à en prendre note.

* E/CN.3/2020/1.



I. Introduction

1. À sa quarante-deuxième session, la Commission de statistique a approuvé un programme de travail international sur les statistiques à court terme qui s'inscrit dans le cadre d'une réponse statistique coordonnée à la crise économique et financière. Élaboré par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et Eurostat, en collaboration avec Statistique Canada, l'Institut national italien de statistique (ISTAT), Statistics Netherlands (CBS) et le Service fédéral de statistique d'État de la Fédération de Russie, ce programme était axé sur quatre thèmes : les indicateurs composites du cycle économique, les enquêtes de conjoncture économique, les estimations rapides et un modèle de données et des indicateurs analytiques. La Commission a notamment donné son aval à la rédaction de manuels sur ces thèmes afin de fournir aux États Membres orientations, pratiques exemplaires et principes harmonisés leur permettant de compiler et de communiquer des statistiques économiques à court terme qui soient comparables sur le plan international. À sa quarante-huitième session, elle a été informée des progrès accomplis dans la rédaction de ces manuels et des activités en cours ou à venir, qui accompagnaient la mise en œuvre du programme de statistiques économiques à court terme.

2. Le présent rapport fait le point sur l'achèvement de la rédaction des manuels et énonce les activités qu'il est proposé de mener pour faciliter la collecte et la diffusion de statistiques économiques à court terme dans le modèle de données.

II. Achèvement de la rédaction des manuels

3. Les quatre manuels publiés au titre du programme sont le manuel sur les indicateurs composites du cycle économique, le manuel sur les enquêtes de conjoncture économique, le manuel sur les estimations rapides et le manuel sur le modèle de présentation de données et de métadonnées pour la production de statistiques à court terme.

A. Manuel sur les indicateurs composites du cycle économique

4. Le manuel sur les indicateurs composites du cycle économique¹ a été publié en 2017. Un groupe de travail dirigé par CBS a été chargé de rédiger cette publication conjointe d'Eurostat, de l'association Conference Board et de la Division de statistique. Il a rassemblé un large éventail d'experts institutionnels provenant d'organisations internationales, d'instituts nationaux de statistique, d'établissements universitaires et de recherche et de banques centrales.

5. Le manuel fournit des orientations statistiques et économétriques sur les principes et méthodes harmonisés de compilation, de suivi et de diffusion des indicateurs composites du cycle économique. Il permet de mieux comparer les résultats économiques d'un pays à l'autre à l'aide d'une méthode convenue à l'échelle internationale qui est fondée sur les meilleures pratiques.

¹ Voir <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/Docs/KS-GQ-17-003-EN-N.pdf>.

B. Manuel sur les enquêtes de conjoncture économique

6. Le manuel sur les enquêtes de conjoncture économique² a été publié en 2015. Il a été rédigé par un groupe de travail composé de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Institut économique suisse (KOF), de l'Autorité philippine de la statistique (PSA), de CBS et de la Division de statistique et dirigé par l'ISTAT. La Commission européenne et l'Institut national français de la statistique et des études économiques (INSEE) ont contribué à la révision de la version préliminaire des chapitres du manuel.

7. Le Manuel présente des pratiques exemplaires et des principes harmonisés en ce qui concerne la sélection des échantillons à utiliser pour les enquêtes de conjoncture, la conception des questionnaires, les questions à poser, la conduite des enquêtes, le traitement des données, la diffusion des résultats et l'utilisation d'indicateurs composites de conjoncture. Il énonce également des principes harmonisés au niveau international devant servir à la conduite des enquêtes, qui portent sur la conception des questionnaires, la base et le plan de sondage, les procédures d'estimation, la collecte des données et la diffusion et l'utilisation des résultats. Il fait fond sur les travaux réalisés par les pays et les organisations internationales ou régionales, en particulier sur les activités menées auprès des entreprises et des consommateurs dans le cadre du Programme commun harmonisé des enquêtes de conjoncture dans l'Union européenne et de ses lignes directrices, ainsi que sur les travaux de l'OCDE. Il couvre les deux types d'enquêtes de conjoncture économique (les enquêtes de conjoncture auprès des entreprises et les enquêtes de conjoncture auprès des consommateurs) et indique aux pays comment adapter ces enquêtes à leur situation.

C. Manuel sur les estimations rapides

8. Le manuel sur les estimations rapides³ a été publié en 2017. Il a été rédigé par un groupe de travail composé de la Division de statistique et de CBS et dirigé par Eurostat.

9. Le manuel énonce des méthodes de compilation pratiques et adaptées pour la production d'estimations rapides, se fonde sur un ensemble d'expériences et de connaissances spécialisées et est inspiré des changements théoriques et pratiques intervenus dans le domaine. Il est destiné à aider ceux qui produisent des estimations rapides, par exemple dans le domaine des principaux indicateurs macroéconomiques à court terme. Il vise également à aider les pays qui prévoient de mettre en place un système plus complet d'estimations rapides en leur fournissant les bases méthodologiques sur lesquelles fonder leur compilation, en plus de conseils pratiques sur les différentes étapes et les éléments de cette compilation. En outre, il contient un glossaire qui permet de clarifier les différents types d'estimations rapides, ainsi que leurs objectifs et caractéristiques, et de disposer d'une terminologie commune harmonisée.

D. Manuel sur le modèle de présentation de données et de métadonnées pour la production de statistiques à court terme

10. Publié en 2018, le manuel sur le modèle de présentation de données et de métadonnées pour la production de statistiques à court terme⁴ s'appuie sur un modèle

² Voir https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/ETS_Handbook_Final.pdf.

³ Voir <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/KS-GQ-17-008-EN-N.pdf>.

⁴ Voir https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/Data_Template_Metadata_STS.pdf.

reconnu à l'échelle internationale. Les indicateurs peuvent servir à la surveillance macroéconomique, à l'alerte rapide sur les vulnérabilités économiques et financières et à la détection des retournements de conjoncture.

11. Élaboré par la Division de statistique, le manuel explicite les descriptions méthodologiques et l'utilisation qui est faite de chaque type de statistiques économiques à court terme dans le modèle de présentation de données. On y explique les propriétés statistiques et analytiques des statistiques à court terme, en quoi ces statistiques sont pertinentes pour décrire l'activité économique et de quelle façon elles se rattachent à un ensemble intégré de statistiques relevant des comptes nationaux trimestriels et de données y afférentes. On y apporte des précisions sur la notion de base de données de référence « centralisée » pour les statistiques économiques à court terme établies à l'échelle nationale et sur les avantages qu'une telle centralisation des données présente pour ce qui est de faciliter la diffusion, et donc l'utilisation, de ces statistiques. Des exemples de bases de données de référence mises en place dans un certain nombre de pays y sont également donnés. Destiné à la fois aux compilateurs et aux utilisateurs des statistiques, le manuel contient des liens utiles vers une documentation de référence où figurent des analyses plus approfondies.

12. Le modèle de présentation de données, qui est le fruit de consultations mondiales menées auprès de toute la communauté statistique internationale, a été entériné par la Commission de statistique à sa quarante-deuxième session. Il consiste en 12 catégories de statistiques servant au suivi des évolutions sectorielles macroéconomiques et institutionnelles par l'intermédiaire des comptes nationaux trimestriels, auxquelles s'ajoutent les statistiques à court terme portant sur la production, les prix, les marchés (du travail, de l'immobilier et des capitaux) et les différents secteurs (secteur des administrations publiques, secteurs financier et non financier, secteur des ménages et secteur externe). Ces 12 catégories résultent logiquement du regroupement et de la redistribution des normes mises au point par Eurostat, via ses principaux indicateurs économiques européens, et par le Fonds monétaire international, au moyen de sa norme spéciale de diffusion des données Plus, de sa norme spéciale de diffusion des données et de son système général de diffusion des données amélioré. Le modèle est également repris dans les principaux indicateurs mondiaux mis au point par le Groupe interinstitutions sur les statistiques économiques et financières. Un document de référence fournit une liste détaillée des statistiques figurant dans chacune des 12 catégories.

III. Activités et perspectives d'avenir

13. Vu l'importance que revêtent les statistiques économiques à court terme pour la surveillance macroéconomique, l'alerte rapide sur les vulnérabilités économiques et financières et la détection des retournements de conjoncture, il est essentiel de recueillir des données nationales officielles pour ces statistiques dans le modèle de présentation de données et de diffuser les statistiques sur une plateforme centralisée et conviviale assortie de fonctionnalités permettant de les télécharger facilement. Les activités de collaboration que la Division de statistique entend entreprendre pour recueillir et diffuser les statistiques sont décrites ci-après. S'il y a lieu, afin de réduire la charge de travail des pays déclarants, les statistiques seront recueillies auprès d'autres organisations internationales et régionales qui en collectent dans le cadre de leur programme de travail ordinaire.

14. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a un programme régional sur les statistiques économiques, dont l'objectif est de rendre les États mieux à même de produire et de diffuser un ensemble de statistiques économiques de base, notamment des statistiques à court terme, qui soient conformes

aux normes statistiques internationales en vigueur. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale a mené à bien un projet du Compte pour le développement sur le renforcement des capacités statistiques des pays membres en matière de production et de diffusion d'indicateurs économiques à court terme aux fins d'une croissance durable. Ce projet était axé sur sept États pilotes et sur les indicateurs économiques prioritaires à court terme qu'ils avaient définis. En outre, la Commission économique pour l'Europe a publié des directives sur la production d'indicateurs de tendance, d'indicateurs composites et d'indicateurs d'opinion. Ces directives sont destinées aux organismes de statistique qui produisent ou envisagent de produire de tels indicateurs. Elles présentent une typologie des indicateurs et proposent un processus décisionnel structuré fondé sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle que les organismes de statistique peuvent utiliser pour décider s'ils vont ou non produire de tels indicateurs. Pour les organismes qui produisent déjà ou décident de produire ce type d'indicateurs, des indications pratiques sont données sur la manière de les produire et de les communiquer aux utilisateurs de statistiques. Le cas échéant, la Division de statistique collaborera avec les commissions régionales afin qu'elles recueillent auprès de leurs membres les statistiques économiques à court terme pertinentes et qu'elles les lui transmettent.

15. La Division de statistique reçoit également des données nationales officielles sur le produit intérieur brut et ses principaux agrégats, l'emploi, la population et les comptes sectoriels, dans le cadre de sa participation à un projet international de coopération en matière de données mené sous les auspices du Groupe interinstitutions sur les statistiques économiques et financières. Ce projet vise à améliorer la coopération internationale en matière de données entre les organisations internationales et à faciliter la transmission normalisée de données en temps voulu à l'aide de formules convenues à l'échelle internationale comme l'initiative « Échange de données et de métadonnées statistiques » (SDMX), l'objectif étant de réduire la charge imposée aux pays déclarants et de promouvoir la communication avec les utilisateurs. Les statistiques économiques à court terme recueillies par la Division dans le cadre du projet se trouvent également dans les catégories du modèle de présentation de données.

16. Pour faciliter l'échange de données entre la Division de statistique et d'autres organisations, il faut disposer d'un ensemble de mécanismes et de processus normalisés entérinés au niveau international ; c'est ce que permettent de faire la norme SDMX et les définitions de la structure des données. La norme SDMX est née d'une initiative internationale visant à normaliser et à moderniser (on parle également d'« industrialiser ») les mécanismes et les processus d'échange de données et de métadonnées statistiques entre les organisations internationales et leurs pays membres. Les définitions de la structure des données SDMX ont été élaborées pour plusieurs des catégories figurant dans le modèle de présentation de données (mais pas toutes), notamment les comptes nationaux, les comptes sectoriels, la balance des paiements, les statistiques de finances publiques et les indices des prix à la consommation. La Division a l'intention de collaborer avec d'autres organisations internationales et régionales pour arrêter les autres définitions de la structure des données. Selon qu'il conviendra, des ateliers de formation seront organisés pour enseigner aux pays les bases des protocoles SDMX et des définitions de la structure des données, ainsi que la façon de faire correspondre leurs statistiques économiques à court terme à ces définitions et de transmettre les statistiques aux organisations internationales concernées.

17. Vu que les données recueillies devront être stockées sur une plateforme centralisée et conviviale, la Division de statistique a l'intention de créer un site Web exploitant des services Web SDMX, qui pourra servir de modèle aux États Membres pour la création de bases de données de référence nationales, sachant que bon nombre

d'entre eux ne disposent toujours pas des capacités et des ressources nécessaires à cet égard.

18. La Banque mondiale a mis au point un tableau de bord macroéconomique couvrant d'importants indicateurs macroéconomiques, notamment les secteurs extérieur, financier, budgétaire et réel, afin d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 17.13 associée aux objectifs de développement durable intitulée « Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques ». Le modèle de présentation de données contient les séries de données sous-jacentes nécessaires au calcul d'un grand nombre des indicateurs du tableau de bord. De même, le site Web qui sera créé peut jouer un rôle dans le suivi des objectifs en fournissant les données pertinentes nécessaires.

VI. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre

19. **La Commission de statistique est invitée à prendre note du présent rapport.**
